

CENTRE D'ANIMATION



Fondateur d'une Église  
aux dimensions de l'Amérique

1917  
CENTRE D'ANIMATION  
FRANÇOIS-DE-LAVAL  
20, RUE DE BUADE  
QUÉBEC (QUÉBEC)  
G1R 4A1

Bulletin numéro 7

Hiver 2000

Le 9 septembre dernier, Son Excellence le très honorable Roméo LeBlanc, gouverneur général du Canada, s'est rendu présenter les lettres de concession des armoiries de Monseigneur de Laval au Séminaire de Québec.

Si elles sont celles de Monseigneur de Laval, ces armes sont aussi celles de la famille Montmorency-Laval. À moins d'y apporter des modifications, comme l'ont fait l'*Université Laval* et le *Petit Séminaire*, il fallait obtenir l'autorisation des héritiers de la famille Montmorency-Laval avant de voir l'*Autorité héraldique du Canada* attribuer ces armoiries au *Séminaire de Québec*.

Le 28 décembre 1998, le duc de Lévis-Mirepoix, chef d'armes actuel de la maison Montmorency-Laval, donnait l'autorisation d'effectuer, sans aucune modification, la concession au *Séminaire de Québec* des armoiries de la famille de Monseigneur de Laval.

À l'été 1999, *Rideau Hall* pouvait donc faire savoir que Son Excellence le gouverneur général du Canada viendrait personnellement faire la présentation des lettres de concession de ces armoiries au *Séminaire de Québec* à l'occasion de son séjour annuel à la *Citadelle de Québec* au mois de septembre.

C'est en 1949 qu'on a commencé à utiliser les armoiries de Monseigneur de Laval au *Séminaire de Québec*. Le Conseil du Séminaire avait alors

rendu obligatoire le port d'un uniforme pour les écoliers du *Petit Séminaire*. C'est à partir de ce moment que les élèves ont arboré fièrement l'écusson des Montmorency-Laval sur leur veston.

Par la suite, l'habitude s'est vite répandue d'utiliser ce même blason comme emblème du *Séminaire de Québec*. Ainsi, au moment des célébrations du tricentenaire de fondation du Séminaire en 1963, on le retrouvait déjà assez largement répandu et, plus encore en 1968, au moment des fêtes soulignant le troisième centenaire de fondation du *Petit Séminaire*.

La concession officielle des armoiries de Monseigneur de Laval a permis à la communauté du Séminaire de Québec de se rappeler une nouvelle fois l'héritage de son fondateur.

Dans les pages suivantes, on trouvera le texte des allocutions prononcées à cette occasion par son Excellence le Gouverneur général et par le Supérieur général du Séminaire.

Chanoine Jacques Lemieux  
Supérieur général du Séminaire de Québec



## ALLOCUTION DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Monsieur le Supérieur général,

Je dois d'abord vous avouer que le passionné d'histoire que je suis ressent une émotion particulière en se retrouvant en ces lieux. Je songe aussi à vos riches archives et à votre bibliothèque, la plus vieille bibliothèque française d'Amérique, et l'une des plus riches du continent.

Cette présentation des lettres de concession de vos armoiries se place sous le signe de l'histoire et nous conduit tout naturellement à évoquer le rôle de premier plan joué par votre institution depuis plus de trois siècles.

L'événement d'aujourd'hui a un caractère exceptionnel, car c'est la première fois au Canada qu'une institution demande la confirmation d'un droit coutumier. Désormais, officiellement et conformément aux règles de l'héraldique, vos armoiries, sans aucune modification, sont celles de votre fondateur, le vénérable François de Montmorency-Laval. Homme d'une grande spiritualité, il a aussi été un grand bâtisseur qui a laissé derrière lui une œuvre qui a traversé les siècles.

C'est parce qu'il avait compris l'urgence de former un clergé qui l'épaulerait dans son œuvre apostolique que Monseigneur de Laval a fondé le Séminaire de Québec en 1663. C'est donc ici qu'ont été formés des prêtres qui ont prêché le message évangélique partout en Amérique française et qui ont aussi contribué au développement spirituel et intellectuel de nos ancêtres et des générations qui ont suivi jusqu'à nos jours.

Monseigneur de Laval était aussi un éducateur. Il a entre autres créé une école d'Arts et Métiers à Saint-Joachim. En 1668, il fondait le Petit Séminaire de Québec. Les prêtres du Séminaire, qui en ont assumé la responsabilité

jusqu'en 1987, visaient à l'excellence et offraient une solide formation dont on a pu mesurer la qualité. Ils ont laissé leur marque au développement et à l'épanouissement de leurs communautés et du pays tout entier.

Un des grands titres de gloire des prêtres du Séminaire demeure la fondation, en 1852, de l'Université Laval. Et c'est ici qu'un bon nombre d'Acadiens ont complété leur éducation.

Votre institution a profondément marqué l'histoire religieuse de notre pays et celle de l'enseignement. Je tiens à rendre hommage à tous les prêtres du Séminaire qui, pendant plus de 350 ans, ont fait preuve du même engagement et du même dévouement. Ils ont poursuivi l'œuvre de Monseigneur de Laval et ont été des acteurs de premier plan dans la vie spirituelle et intellectuelle de notre pays. Les francophones de partout au Canada leur en sont redevables.

En cette fin de siècle, en ce temps de profonds bouleversements, vous vous concentrez surtout sur votre mission première, soit la formation du clergé. Vous poursuivrez encore longtemps votre travail discret en faveur de la diffusion du message évangélique et du bien-être spirituel de nos compatriotes.

Nous vous en remercions.

Son Excellence le très honorable  
Roméo LeBlanc,  
Gouverneur général du Canada,  
Séminaire de Québec,  
9 septembre 1999



## ALLOCUTION DU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Excellence, Monsieur Le Gouverneur général,

C'est un insigne honneur que vous faites aujourd'hui à la communauté des prêtres du Séminaire de Québec en venant lui présenter les lettres de concession des armoiries de Monseigneur de Laval qu'elle pourra désormais considérer officiellement comme les siennes.

Permettez-moi, Excellence, de vous exprimer notre plus vive gratitude pour être venu vous-même présenter à notre institution les armoiries de notre fondateur que l'*Autorité héraldique du Canada* vient de nous concéder.

Les armoiries offrent à une personne, une famille, une communauté une façon toute particulière d'affirmer son identité. Elles permettent également de proclamer bien haut les valeurs permanentes auxquelles on entend se consacrer.

Pour nous, prêtres du Séminaire de Québec, ces armoiries que nous recevons officiellement aujourd'hui constituent un rappel des origines de notre communauté, et il nous semble que leur représentation, pour peu que nous nous y tenions, peut nous aider à conserver mémoire et fidélité.

Nous gardons toujours à l'esprit l'adresse que Moïse, au moment de mourir, fit à l'Assemblée d'Israël : « *Rappelle-toi les jours de jadis, pénètre le cours des âges, interroge ton père, il t'instruira* ». (Deut. 32, 7)

Le père de cette maison, Excellence, c'est François de Laval, et nous aurons toujours grand profit à découvrir l'héritage qu'il nous a laissé, qu'il a laissé à notre maison, bien sûr, mais qu'il a laissé aussi à notre Église et à notre pays.

Depuis le 26 mars de l'an 1663, date où François de Laval signe l'acte de fondation du Séminaire de Québec, l'histoire a retenu plusieurs gestes dignes des plus belles épopées. Monseigneur de Laval a donné un exemple qui a été suivi par beaucoup d'autres après lui.

Au cours de toutes ces années, le Séminaire de Québec – le Grand et le Petit – a dispensé la formation théologique et humaniste à de nombreux

jeunes qui se sont employés par la suite à servir l'Église et la patrie.

On devait assister aussi à l'érection de paroisses sur les rives du fleuve Saint-Laurent et à l'envoi de missionnaires dans les régions plus éloignées ; c'est ainsi que des prêtres du Séminaire de Québec se sont rendus dans la très chère Acadie, sur les rives du Mississippi et jusqu'en Louisiane.

Plus tard, c'est à la fondation de l'*Université Laval* que les prêtres du Séminaire se consacrent. Ils soutiendront cette œuvre pendant plusieurs années.

Et maintenant, le Séminaire assure toujours la formation de futurs prêtres d'un certain nombre de diocèses de tout le Canada, et il soutient d'autres œuvres pastorales que de nouveaux besoins suggèrent à l'autorité diocésaine de mettre sur pied.

Ce bref rappel veut seulement souligner que le Séminaire de Québec n'a jamais regardé l'héritage de François de Laval uniquement comme un trésor venant du passé. Il l'a toujours vu plutôt comme une puissante inspiration pour l'avenir.

En nous attribuant aujourd'hui officiellement les armoiries de notre fondateur, vous nous offrez l'occasion de parcourir l'histoire de notre maison et de retracer les grands moments de son développement, un développement qui n'a pas peu contribué à celui de toute notre collectivité.

Excellence, au nom de tous mes confrères, je vous exprime des sentiments de très vive gratitude et je vous redis l'immense fierté que nous éprouvons à vous retrouver au milieu de nous.

Pour souligner votre passage dans notre maison, je suis heureux de vous offrir un souvenir : il s'agit de l'histoire du Séminaire de Québec, depuis ses débuts jusqu'en 1852. Cette histoire du Séminaire est l'œuvre d'un membre de notre communauté.

Jacques Lemieux, prêtre,  
Supérieur général  
9 septembre 1999



## DESCRIPTION DES ARMOIRIES DE MONSEIGNEUR DE LAVAL

Les armoiries de Monseigneur de Laval sont parmi les plus célèbres léguées par le Régime français. Elles ont été reprises par le Séminaire de Québec, l'Université Laval et le Petit Séminaire.

Lorsqu'il devient évêque de Pétrée et vicaire apostolique de la Nouvelle-France en 1658, Monseigneur de Laval adopte les armoiries de son père. Celles-ci viennent de la lignée des Montmorency, les Laval étant une branche cadette de cette illustre famille de France.

En termes héraldiques, le blason de Monseigneur de Laval est décrit de la façon suivante : « *D'or, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'argent, cantonnée de seize alérions d'azur.* »

**D'or** : indique que le fond de l'écu est or.

**À la croix de gueules** : Gueules signifie « rouge comme la gueule des animaux. »

La croix apparaît dès 496 dans le blason des Montmorency comme symbole de la foi. La devise : « *Dieu ayde au premier baron chrestien.* »

**Chargée de cinq coquilles d'argent** : Le mot *chargée* précise que les cinq coquilles seront placées sur la croix. La coquille symbolise le pèlerinage.

**Cantonnée** : L'expression *cantonnée* indique que les motifs seront déposés dans les quatre coins appelés cantons.

**De seize alérions d'azur** : Les alérions sont de petits aigles sans pattes ni bec.

S'il y a moins de trois aigles on dit : *aigle*.  
S'il y a plus de trois aigles on dit : *aiglettes*.  
Si les aiglettes n'ont ni pattes, ni bec, on dit : *alérions*.

**Seize** : Au départ, le blason des Montmorency n'avait que quatre alérions. Mathieu II de Montmorency aurait fait ajouter douze alérions pour rappeler l'exploit accompli en 1214 alors qu'il s'était emparé de douze bannières ennemies à la Bataille de Bouvines. Les historiens contemporains expliquent cet ajout par la plus grande maîtrise des graveurs de sceaux du XIII<sup>e</sup> siècle. Les graveurs voulaient ainsi manifester leur virtuosité technique.

### L'UNIVERSITÉ LAVAL

Le 17 août 1990, Madame Jeanne Sauvé, Gouverneur Général du Canada, annonce officiellement que les armoiries de l'Université Laval sont reconnues par l'Autorité héraldique de notre pays. Ce sont celles de François de Laval dont on a interverti les couleurs. La devise « *Deo favente haud pluribus impar.* »

### LE PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Le Petit Séminaire devient une institution pleinement autonome le 1<sup>er</sup> juillet 1987. En 1993, l'Autorité héraldique du Canada concède au Petit Séminaire des armoiries qui rappellent celles de Monseigneur de Laval. On y a apporté une modification : les coquilles sont d'or et non plus d'argent. La devise devient : « *Dieu aydant, foi et culture feray valoir.* »

### NOUVELLES BRÈVES

Le 20 septembre 1999, avec l'assentiment de Mgr Maurice Couture, Archevêque de Québec, et du Conseil du Séminaire de Québec, le postulateur de la cause de Mgr de Laval, le père Roger Laberge, s.v., a nommé vice-postulateur le chanoine Jacques Lemieux.



Fondateur d'une Église

aux dimensions de l'Amérique

CENTRE D'ANIMATION FRANÇOIS-DE-LAVAL  
20, RUE BUADE, QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 4A1  
TÉL.: 692-0228 TÉLÉCOPIEUR: 692-5860

À LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC,  
LE 6 DE CHAQUE MOIS, UNE MESSE EST CÉLÉBRÉE  
À 8 HEURES LE MATIN PAR MESSIEURS LES CHANOINES  
DU CHAPITRE POUR TOUTES LES INTENTIONS CONFIÉES  
À L'INTERCESSION  
DU BIENHEUREUX FRANÇOIS DE LAVAL.

MERCI DE VOUS JOINDRE À NOUS  
ET DE NOUS FAIRE PARVENIR VOS INTENTIONS.